

## SEANCE DU 14 avril 2017

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 Présents : 19

Date de la Convocation : 07/04/2017

Date d'affichage : 07/04/2017

### ORDRE DU JOUR :

#### Adoption du P.V de la dernière séance

- Délégations au Maire - décisions prises
- PERSONNEL COMMUNAL - modifications de temps de travail, suite avis du CT
- Comptes de gestion 2016 du Receveur – Approbation
- Comptes administratifs 2016 – budget général + budgets annexes
- Affectation des résultats
- Décisions modificatives– budget général + budgets annexes
- Imposition directe 2017 – vote des taux
- ACCUEIL PERISCOLAIRE et CLSH – convention avec la Ligue de l'Enseignement – avenant.
- Inscription des chemins au Plan Départemental des Itinéraires des Promenades et des randonnées (PDIPR)
- Reversement au COP Assainissement de Lusigny-sur-barse - suite à la clôture du budget annexe - assainissement
- Questions et informations diverses

L'an 2017, le 14 avril à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian BRANLE, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental.

#### PRESENTS :

BRANLE Christian	TRESSOU M.-Hélène	LAUNOY Alain	ECHIVARD M.-Claude
FROBERT Jean-Claude	CARILLON Pascal	. BARBE Didier	LEBLANC Michèle
PESENTI Daniel	CHARVOT Catherine	MANNEQUIN Jacques	BOUMAZA Malika
GNAEGI Éric	DURAND Jacqueline	BORDELOT J.-Pierre	DUVAL Francelise
	ROGER Anne		

#### ABSENTS :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme FABRE Nathalie à M.PESENTI Daniel  
M.BORDELOT Jean-Pierre à Jacqueline DURAND  
M.BARBE Didier, à Jacques MANNEQUIN

ABSENT non excusé :M.ETIENNE Eric

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme LEBLANC Michèle

Le Conseil Municipal,

ADOpte le P.V de la séance précédente

## **PERSONNEL COMMUNAL - modifications de temps de travail, suite avis du CT**

VU la délibération du 31 janvier 2017,

PROPOSANT :

- l'augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif de 2ème classe de 23/35ème à 35/35ème
- l'augmentation du temps de travail de l'adjoint administratif de 2ème classe de 16/35ème à 19/35<sup>ème</sup>
- la suppression du poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, à Temps complet, suite mutation

PRECISANT que le Comité Technique Paritaire serait saisi dans ce sens.

VU l'avis favorable du Comité technique en date du 15 mars 2017

Il est proposé de suivre cet avis et de prendre les arrêtés concernant ces agents

DIT que les crédits budgétaires sont suffisants

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

### **Comptes de gestion 2016 du Receveur – Approbation**

Après vérification,

Considérant que les opérations et écritures comptables du Receveur sont strictement conformes à celles de l'Ordonnateur (le Maire),

PROPOSE d'approuver sans réserve ou observation les comptes de gestion du Receveur, pour l'exercice 2016, concernant le budget général de la commune ainsi que les budgets annexes (atelier relais BATEL, Maison paramédicale).

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

+++++

### **Comptes administratifs 2016 - budget général + budgets annexes**

Après avoir entendu lecture et sous la Présidence de M.FROBERT Jean-Claude, Adjoint au Maire,

#### **BUDGET GENERAL**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>990 969.18</b>	<b>1 745 762.50</b>	<b>+ 754 793.32</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>649 712.50</b>	<b>437 139.60</b>	<b>- 212 572.90</b>

Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement cumulé est de 2 489 093.59€.

APPROUVE (17 POUR, le Maire étant absent au moment du vote)

+++++

## BUDGET ANNEXE – Atelier relais « BATEL »

	Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	10 852.42	18 726.00	+ 7 873.58
INVESTISSEMENT	12 292.27	0	- 12 292.27

Compte tenu des résultats antérieurs l'excédent de fonctionnement cumulé est de 3 867.43 €.  
APPROUVE (17 POUR, le Maire étant absent au moment du vote)

+++++

## BUDGET ANNEXE – Maison paramédicale

	Dépenses	Recettes	Solde
FONCTIONNEMENT	18 457.36	40 324.45	+ 21 867.09
INVESTISSEMENT	854 014.72	858 287.27	+ 4 272.55

Compte tenu des résultats antérieurs, l'excédent de fonctionnement cumulé est de 41 808.95€.  
APPROUVE (17 POUR, le Maire étant absent au moment du vote)

+++++

### - Affectation des résultats

Après avoir approuvé les comptes administratifs 2016 pour le budget général et les budgets annexes, DECIDE, à l'unanimité, d'affecter les résultats comme suit :

#### BUDGET GENERAL

report en investissement (001) dépenses	417 258.71 €
affectation au 1068	417 258.71 €
report en fonctionnement (002)	2 071 834.88 €

#### BUDGET ANNEXE – Atelier relais « BATEL »

report en investissement (001) dépenses	32 831.32 €
report en investissement (1068) recettes	3 867.43 €

#### BUDGET ANNEXE – Maison paramédicale

report en investissement (001) dépenses	13 099.64 €
affectation au 1068	13 099.64 €
report en fonctionnement (002) recettes	28 709.31 €

Pour : 18                      Contre :                      Abstentions :

+++++

### - Décisions modificatives – budget général + budgets annexes

A l'unanimité, DECIDE de modifier les crédits budgétaires comme suit :

## 1 - BUDGET GENERAL

### Section de fonctionnement

#### - Dépenses

60611	Eau et assainissement	500
60612	Énergie – Électricité	4 000
60632	Fournitures de petit équipement	2 500
6067	Fournitures scolaires	3 000
611	Contrats de prestations de services	28 000
615231	Entretien et réparations voirie	10 000
615232	Entretien et réparations réseaux	114 230
61558	Entretien et réparation autres mobiliers	2 000
6156	Maintenance	500
6413	Personnel non titulaire	16 000
	Subv° de fonctt à caractère industriel et	
657364	commercial	28 970
6553	Service incendie	-35 000
678	Autres charges exceptionnelles	74 697
73923	FNGIR	-117 520
739221	FNGIR	117 520

#### - Recettes

002	Résultat de fonctionnement reporté	2 141 270
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	-210 000
73211	73211 - Attribution de compensation	325 000
7411	DGF	-14 009
74127	Dotation nationale de péréquation	53 439
	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe	
74835	d'habitation	17 802
	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	
74834	foncières	5 727
74833	Etat - Compensation au titre de la contribution économique	168
	territoriale (CVAE et CFE)	
023	Virement à la section d'investissement	2 070 000

### Section d'Investissement

#### - Dépenses

001	Solde d'exécution reporté	407 950
2111	Terrains nus	75 000
21318	Autres bâtiments publics	100 000
2151	Réseaux de voirie	50 000
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 835 000

#### - Recettes

021	2 070 000
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	407 950

**2 - BUDGET ANNEXE – Maison médicale  
Investissement**

Recettes 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	13 099.64
Dépenses 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté	13 099.64

**Fonctionnement**

Recettes 002 – résultat d'exploitation reporté	28 709.31
Dépenses 61522 – bâtiments	28 709.31

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

**3 - BUDGET ANNEXE – Atelier relais « BATEL »**

Recettes 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	3 867.43
Dépenses 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté	32 831.32
Recettes 021 – virement de la section de fonctionnement	28 963.89

Recettes 7552 – déficit du budget annexe à carac. adm.par le budget général	28 963.89
Dépenses 023 - Virement à la section d'investissement	28 963.89

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

+++++

**Imposition directe 2017 – vote des taux**

Le Conseil Municipal

PROPOSE de voter les taux d'imposition des taxes directes, pour l'exercice 2017, comme suit :

- Taxe d'habitation :                      13,26 %
- Taxe foncière (bâti) :                      19,30 %
- Taxe foncière (non bâti) :                      16,99 %

Pour un produit attendu de : 600 004 €

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

+++++

**ACCUEIL PERISCOLAIRE et CLSH – convention avec la Ligue de l'Enseignement – avenant.**

RAPPELLE qu'il a été conclu une convention ALSH entre la Ligue de l'Enseignement et la Commune de Lusigny permettant d'assurer ;

- l'accueil périscolaire
- le Centre de Loisirs du mercredi, des petites et grandes vacances

PROPOSE de préciser dans le cadre d'une annexe n° 10 à ladite convention les conditions financières

d'intervention pour l'année 2017, à savoir une participation de 36 720€ composée d'un versement de 35 091 € et d'un report à nouveau de 1 629 € correspondant à l'excédent de l'exercice 2016.  
Mandat sera donné au Maire pour signer les documents à intervenir.

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

### **Inscription des chemins au Plan Départemental des Itinéraires des Promenades et des randonnées (PDIPR)**

Le Conseil municipal approuve l'inscription des chemins désignés ci-après au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée et s'engage à conserver le caractère public et ouvert :

Section ZN, chemin rural dit Voie des Vignes

Section ZO, chemin rural dit de la Haie des Vignes

Section ZO, chemin rural dit Voie de l'Ormereau

Par ailleurs, le conseil municipal s'engage à maintenir l'implantation de ces chemins s'il se présentait un projet de vente, d'échange ou d'opérations d'aménagement foncier.

Si le maintien n'est pas possible, la commune proposera à l'administration départementale un chemin de substitution aux caractéristiques analogues et au plus près du tracé initial afin d'assurer la continuité de l'itinéraire.

Ce n'est qu'après cet accord que la commune procédera à la modification du chemin concerné.

Pour : 18                      Contre : 0                      Abstentions : 0

### **Reversement au COP Assainissement de Lusigny-sur-barse - suite à la clôture du budget annexe - assainissement**

Suite à la clôture du budget annexe « service assainissement eaux usées » et à la création du COP – Assainissement de Lusigny-sur-Barse, le Conseil Municipal

PROPOSE de reverser la somme de : 74 696.93 €

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la commune,

Section : Fonctionnement

Compte : 678

### **Questions diverses :**

- Possibilité pour les jeunes d'accéder au terrain multisports avec une liste des jeunes et un responsable ?
- Solution pour éviter les salissures des pigeons

Séance levée à 22 heures